

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL

DE L'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, les vacances exceptées.

J. B. CLOUTIER, Rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance.

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration devront être adressées à J. B. CLOUTIER, professeur à l'école normale Laval, Québec.

SOMMAIRE.—Actes officiels—Nominations de commissaires d'écoles.—Les inspecteurs d'écoles, M. J. L.—Les écoles chrétiennes à Paris.—AGOGIE : L'homme, par B. Lippens.—PARTIE PRATIQUE : I, Exercice sur l'accord de l'adjectif—Devoir à traduire par la deuxième personne du pluriel—II, Dictée—Fable—Le Corbeau et le Renard—Explication,— La même fable à mettre en vers—Arithmétique—Problèmes—Récréation arithmétique—Toisé—Leçon de choses, le chocolat et le sucre—Le jeu des contraires—Synonymes—DIVERS : I, La Sœur Grise—Nouvelles publications.—II, Questions utiles—Réponses aux questions—Revue de la vie d'un vieil instituteur—Annonces.

ACTES OFFICIELS

NOMINATIONS

Arrêté du conseil de l'Instruction publique.—Nominations de Commissaires d'écoles.

En Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur par un ordre en conseil en date du 17 février 1881, de faire les nominations de commissaires d'écoles, savoir :

M. de Maskinongé, Sainte-Ursule.—M. Chrétien, en remplacement de M. Pierre dont l'élection est nulle, vu que le président de la dite élection ne savait ni lire ni écrire et M. Henri Pâquin, en remplacement de Théodore Bergeron, qui a laissé les fonctions de la municipalité, et a été remplacé par M. Béland, dont l'élection est nulle, vu que le président ne savait ni lire ni écrire.

En Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur par un ordre en conseil en date du 23 février 1881, de faire les nominations de commissaires d'écoles suivantes, savoir :

M. de Saguénay, Sault-au-Mouton.—MM. Vachon, Pierre Boucharde, Théophile Guance Côté et Edouard Tremblay.

LES INSPECTEURS D'ÉCOLES

Depuis quelques années surtout, la question de l'inspection des écoles par des hommes spéciaux nommés par le gouvernement a souvent été soulevée devant le public. Des hommes, mus par des motifs d'économie, ont demandé l'abolition pure et simple de cette charge; d'autres ont voulu y substituer un autre système d'inspection qu'ils n'ont pas fait connaître.

Malheureusement, dans les discussions qui ont eu lieu sur cette question, on a soulevé des préjugés contre les inspecteurs et contre le système lui-même qu'il importe de faire disparaître autant que possible pour que le dévouement que déploient ces fonctionnaires ne soit pas inutile et qu'il porte ses fruits.

Comme le conseil de l'Instruction publique, la plus haute autorité du pays en matière d'éducation, s'est prononcé à deux reprises sur cette question, on doit par conséquent la regarder comme définitivement réglée, comme jugée en dernier ressort. Je ne viens donc pas faire un long plaidoyer en faveur du maintien de ces employés, mon but est seulement de convaincre les hommes bien disposés, les amis de l'éducation qui se seraient laissés prendre par ces idées de réforme, de l'importance et de la justesse de cette décision du conseil de l'Instruction publique.

Les inspecteurs d'écoles sont utiles, ils sont nécessaires, indispensables, et sans eux, sans leur active coopération, notre système d'instruction publique ne pourrait fonctionner avec avantage.

Si nous voulons que nos écoles soient bien tenues, si nous voulons sincèrement que le peuple s'instruise, il faut appeler dans l'enseignement des instituteurs instruits, dévoués ; et pour cela, il faut leur procurer la sécurité qu'ils ont droit d'attendre. Or, qui peut plus efficacement contribuer à ce résultat, si ce n'est un officier convenablement rétribué, muni de pouvoirs suffisants, choisi entre plusieurs, ayant l'expérience, habitué au travail, énergique, désintéressé et d'un jugement sûr.

Le gouvernement, qui donne chaque année des sommes considérables pour le soutien des écoles, doit connaître comment ces sommes sont employées ; bien plus, il doit aux contribuables de les protéger contre le mauvais emploi des contributions qu'on exige d'eux. Il ne peut donc se contenter de savoir que dans telle municipalité, il y a tel nombre d'écoles en opération dans lesquelles on enseigne telle ou telle matière, mais encore, il doit savoir comment ces écoles sont tenues, comment et jusqu'à quel point les matières sont enseignées, il doit aussi s'assurer si les instituteurs et les institutrices qui y enseignent, et pour l'instruction desquels il a contribué, sont traités avec justice et équité.

Qu'on le remarque bien, et j'appuie particulièrement sur ce point, la mission de l'inspecteur ne consiste pas seulement à s'assurer si l'instituteur ou l'institutrice remplit bien son devoir, mais elle s'étend encore à s'assurer si les commissaires remplissent le leur, c'est à dire si l'instituteur est fidèlement et exactement payé. L'inspecteur a à examiner les comptes du trésorier, à prévenir les fraudes, les déficits, par conséquent des procès souvent ruineux ; il a aussi à examiner le livre des délibérations des commissaires, à

s'assurer que la loi est suivie et que toute matière à chicane a été évitée. Mais c'est surtout dans l'examen attentif du local où tient l'école qu'il est appelé à rendre d'importants et précieusement appréciés services. Que de maisons d'école mal construites, où l'air du dehors pénètre partout, dans lesquelles de pauvres enfants gémissent de froid et y contractent de ces maladies dont ils se ressentiront toute leur vie. L'inspecteur zélé ordonnera les améliorations nécessaires, il exigera que les commissaires remplissent leur devoir sur ce point et que la santé des enfants, souvent le seul bien qu'ils possèdent, sera préservée de ces accidents qui rendent l'existence si misérable.

Comme on le voit, le champ laissé au zèle de l'inspecteur d'écoles est assez vaste. Mais pour que sa mission soit véritablement effective, il faudrait que la loi lui donnât de plus amples pouvoirs. Il devrait avoir le droit de régler les différends entre les commissaires d'écoles et l'instituteur, d'ordonner les améliorations indispensables, de fixer, en certains cas, le traitement des instituteurs en s'appuyant sur le rôle d'évaluation de l'arrondissement, avec droit, dans tous les cas, de s'adresser au surintendant ou même au conseil de l'instruction publique.

Mais on m'objectera sans doute qu'il y a des dangers pour la religion de conférer de si amples pouvoirs à des inspecteurs laïques. Mais à cela, il y a une réponse facile et qui calme les craintes des plus timorés : les inspecteurs n'étant nommés que sur la recommandation du conseil de l'Instruction publique dont les évêques de la province font partie, ce même conseil pouvant exiger la destitution de tout inspecteur qui faillirait à ses devoirs, l'Eglise comme l'Etat a toutes les garanties que ces fonctionnaires rempliront avec conscience leur mission.

Je ne dirai rien sur la manière dont les inspecteurs doivent examiner les écoles, le nombre de visites qu'ils ont à faire, mais les messieurs ont des règles du conseil de

struction publique, je crois que ces règles sont très sages et quelles sont suivies.

Une autre raison qui a bien son importance, c'est que l'inspection est à peu près la seule perspective d'avenir qu'ait un instituteur. Dans tous les états, celui qui travaille, qui augmente la somme de ses connaissances, qui devant lui l'espoir d'une promotion à quelque emploi important qui sera une récompense de ses travaux, de sa vie laborieuse, des services rendus à la société.

N'y aurait-il que l'instituteur qui, quels que soient son dévouement, ses aptitudes, ses talents, n'aurait pas droit d'aspirer à un emploi qu'il pourrait regarder comme une juste récompense des services qu'il a rendus, tout en le mettant en état d'en rendre de plus grands encore ? Or, c'est la position d'inspecteur qui sera le but de ses légitimes aspirations et qui lui fournira l'occasion de faire profiter une certaine d'écoles de son expérience, du fruit de ses longues et consciencieuses études.

Je résume mes précédents articles et celui-ci : Pour avoir de bonnes écoles, il faut de bons instituteurs, et pour avoir de bons instituteurs, il est nécessaire qu'ils puissent compter sur un traitement qui leur procure durant la santé une existence honnête, et durant la maladie ou la vieillesse, sur une pension qui les mette à l'abri du besoin ; qu'ils reçoivent des autorités toute la protection que tout homme qui travaille, qui remplit consciencieusement son devoir à droit d'attendre, qu'ils aient devant eux quelque perspective d'avenir comme dans tout autre état, soit comme professeur dans une académie, ou à l'école normale, soit une promotion à l'inspection. Comme on ne peut toujours exiger des sacrifices d'un homme, quelque bien disposé qu'il soit, sans lui procurer une légitime compensation, c'est avec ces conditions, et à ces conditions seulement, que les instituteurs s'attacheront à leur état, que d'autres l'embrasseront avec joie, que tous travailleront à s'y distinguer, rivaliseront de

zèle et de dévouement au profit de la jeunesse et du pays.

J. L.

LES ÉCOLES CHRÉTIENNES A PARIS

L'Education du 19 mars contient une adresse du comité des écoles libres dans laquelle il fait un appel à la générosité des catholiques et de tous les partisans sincères de la liberté d'enseignement, et demande de nouvelles souscriptions.

En 1879, M. le préfet de la Seine entreprit, avec l'approbation du gouvernement, et pour se conformer au désir du conseil municipal de Paris, de chasser les Frères et les Sœurs des écoles communales. Avec un zèle et une activité dignes d'une meilleure cause, il a réussi, en deux ans, à laïciser 53 écoles de garçons, 53 écoles de filles et 30 salles d'asiles. Sur 172 établissements congréganistes communaux, 136 sont supprimés, de sorte qu'il n'en reste plus que 36 à faire disparaître.

A la vue de cette destruction, l'opinion publique s'est émue. Des personnes haut placées ont organisé des comités dans le but de contrecarrer l'administration. Un appel chaleureux a été fait aux catholiques qui ont répondu par une souscription généreuse.

Voici comment s'exprime le comité diocésain sur ce sujet.

“ Grâce au bon cœur de la population parisienne, ces ruines ont été en grande partie réparées.”

“ Les comités paroissiaux ont pu, soit avec leurs ressources propres, soit avec le concours du comité diocésain, créer 47 écoles de garçons, 52 écoles de filles, 19 asiles. A côté des 136 destructions, nous pouvons donc revendiquer, avec un légitime orgueil pour votre générosité, l'honneur de 118 fondations libres : grand et beau résultat qu'un prochain avenir se chargera, nous l'espérons, de compléter. ”

“ La confiance des familles nous a admirablement secondés. Les 136 écoles communales supprimées comptaient 33,372 élèves, les 118 écoles libres créées en comptent 29,131.

“ La différence de 4,241 élèves répond à celle des dix-huit écoles ou asiles qui n'ont pu encore être reconstitués. ”.....

“ L'œuvre totale a exigé plus de six millions de dépenses. ”

Après avoir donné quelques explications sur la manière dont l'argent a été employé et sur ce qui reste encore à faire, le comité ajoute :

“ Catholiques, il y va de l'honneur de votre foi ; croyants de tous les cultes, il y va de la dignité de toutes les consciences opprimées ; hommes d'ordre, il y va de la dignité de vos principes ; pères de famille, il y va de l'âme de vos enfants. ”

“ Dans la lutte des libertés chrétiennes contre l'intolérance sectaire, Paris voudra prendre sa place, la première, par la fermeté de ses revendications et l'énergie de son dévouement. Il y a toujours de l'écho, dans cette noble cité, lorsqu'au nom d'un grand intérêt de foi, de justice et de civilisation, on y sollicite l'union des cœurs dans la protestation et dans le sacrifice. ”

A la suite de ce document, se trouvent les noms des membres du comité diocésain, au nombre desquels figure celui de M. A. Paudon, si bien connu au Canada par ses nombreux rapports avec les membres de la Société de Saint-Vincent de Paul dont il est le président général.

PÉDAGOGIE

DE L'HOMME.

Un grand philosophe a défini l'homme : Une intelligence servie par des organes.

Il existe en lui un principe spirituel distinct des organes corporels et supérieur à ceux-ci.

L'intelligence est le maître, les organes sont les serviteurs.

L'âme commande, le corps obéit.

Mais, en cette vie, l'âme ne peut rien faire par elle-même, et indépendamment des organes corporels.

En cette vie, l'âme ne saurait se passer de son corps, son serviteur indispensable.

Pour que ce serviteur obéisse promptement aux ordres de son maître, il a besoin de santé et de force et de souplesse.

L'homme ne doit donc pas négliger ce précieux serviteur ; il doit conserver les organes et même les exercer par le travail pour les rendre capables de bien servir l'intelligence.

Mais il ne suffit pas que l'homme ait santé de son corps ; c'est par l'intelligence qu'il commande au monde physique et qu'il est supérieur aux objets matériels.

Il doit donc cultiver son intelligence pour lui conserver sa supériorité naturelle sur les organes.

Il ne doit jamais permettre que le corps usurpe le commandement qui appartient de droit à l'intelligence.

Cette intelligence, cette âme, ce principe spirituel rend l'homme capable de connaître, d'aimer, de servir Dieu, et d'acquiescer par ce moyen la vie éternelle.

L'homme est la seule des créatures terrestres qui ait reçu ce glorieux privilège.

L'âme ne dépend pas d'elle-même, mais de Celui qui l'a créée.

L'âme doit commander au corps, tout en obéissant à Dieu.

L'âme et ses facultés, le corps et ses organes, sont le bien de Dieu, et l'homme doit en faire l'usage qui répond aux vues de la divine Providence, s'il veut atteindre sa destination.

B. LIPPENS.

PARTIE PRATIQUE

I

EXERCICE SUR L'ACCORD DE L'ADJECTIF.

L'élève fera l'accord des adjectifs ci-dessous.

Les jeunes chevaux ont les mœurs doux...
 et les qualités social... Les bons journaux
 devraient être les guides de l'opinion public...
 Trop souvent les charretiers sont des hommes
 brutaux...qui se font les bourreaux de leurs
 chevaux. Le Pont-Victoria est un travail co-
 lossal...Les alouettes sont matinales..., mais les
 coqs sont encore plus matinal...Les jeunes
 filles sont mieux parées...par leurs vertus que
 par leurs bijoux...Jeunes gens, respectez les
 vieill. femmes: votre mère et vos sœurs se-
 ront vieil. un jour. Les eaux qui coulent sur
 les cailloux sont ordinairement clair. et lim-
 pide. Les plus beau...papillons ont été d'a-
 bord des chenilles rampant. et hideux. L'é-
 colière et l'écolier laborieux., assidu., sage.,
 appliqué., réussissent presque toujours dans
 leurs études. (1)

II

DEVOIR

*à rendre par la deuxième personne du
 pluriel de l'impératif:*

Il ne faut pas se mettre à table avant de
 être lavé les mains, et avant d'avoir prié
 Dieu de bénir la nourriture que l'on va pren-
 dre. Il ne faut pas se tenir trop près, ni trop
 loin de son couvert, ne pas se renverser sur
 le dos de sa chaise, ni courbé et encore moins
 accoudé à table. Il faut placer sa serviette de
 manière qu'elle préserve les habits de taches
 et qu'on puisse s'en servir facilement pour
 essuyer ses doigts et sa bouche.

Il faut tenir la cuiller et le couteau de la
 main droite et ne pas les passer dans la main
 gauche. Ne jamais tenir le pain à pleines
 mains, le rompre plutôt que de le couper. Ne

pas trop remplir son verre, ne pas le porter à
 la bouche quand elle est pleine: toujours
 boire lentement et sans bruit. Ne jamais
 manger morceau sur morceau, ne pas montrer
 ce que l'on a dans la bouche, ne jeter à terre
 ni os, ni arêtes, ni quoi que ce soit. Ne ja-
 mais gesticuler ni avec la fourchette, ni avec
 le couteau, et se garder de porter un morceau
 à la bouche avec le couteau.

MODÈLE: *Ne vous mettez pas à table, etc.*(1)

III

DICTÉE

LE CORBEAU ET LE RENARD

Maître Corbeau, sur un arbre perché,
 Tenait en son bec un fromage.

Maître Renard, par l'odeur alléché,
 Lui tint à peu près ce langage:

" Hé! bonjour, monsieur du Corbeau,
 Que vous êtes joli! que vous me semblez beau!
 Sans mentir, si votre ramage
 Se rapporte à votre plumage,
 Vous êtes le phénix des hôtes de ces bois."

A ces mots le Corbeau ne se sent pas de joie;
 Et, pour montrer sa belle voix,
 Il ouvre un large bec, laisse tomber sa proie.
 Le Renard s'en saisit, et dit: " Mon bon monsieur,
 Apprenez que tout flatteur
 Vit aux dépens de celui qui l'écoute:
 Cette leçon vaut bien un fromage, sans doute."
 Le Corbeau, honteux et confus,
 Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

Explication

M.—Qu'est-ce qu'un corbeau?

E.—C'est un gros oiseau carnassier à plu-
 mage noir.

M.—Qu'est-ce qu'un renard?

E.—C'est un quadrupède du genre chien.

M.—Qu'est-ce qui distingue le renard des
 autres animaux?

E.—C'est sa finesse, sa ruse.

Pour faire connaître que quelqu'un a des
 ressources, qu'il est adroit, on dit: il est fin
 comme un renard.

M.—De quoi s'agit-il donc dans cette fable?

(1) Nous donnerons le corrigé de ce devoir au prochain
 numéro.

(1) Voir nos "Devoirs grammaticaux," page 23.

E.—D'un renard qui veut enlever à un corbeau un fromage qu'il tient en son bec.

M.—Que veut dire cette expression : Maître corbeau ? Pourquoi l'auteur n'a-t-il pas dit simplement : un corbeau ?

E.—Le mot maître nous fait connaître tout d'abord le caractère de l'oiseau mis en scène ; qu'il est rempli d'un sot orgueil ; qu'il se croit un important personnage.

M.—Ce mot a-t-il la même signification lorsqu'il est appliqué au renard ?

E.—Non, il veut dire fin, adroit, rusé, coquin.

M.—Que signifie le mot *alléché* ?

E.—Ce mot veut dire attiré.

M.—Pourquoi le renard entre-t-il en matière par une exclamation ?

E.—Parce qu'il connaît la vanité du corbeau et son faible pour les louanges ; il veut attirer son attention :

“ Eh ! je suis surpris, enchanté de me trouver en présence d'un si bel oiseau ! ” Après en avoir captivé l'attention, il continue sur le ton exclamatif ; “ *Que vous êtes joli ! Que vous me semblez beau !* ”

M.—Où veut-il donc en venir ?

E.—Il veut faire chanter le corbeau, afin de lui ravir le fromage qu'il tient en son bec.

M.—Comment s'y prend-il ?

E.—Il ajoute :

“ Sans mentir, si votre ramage
Se rapporte à votre plumage,
Vous êtes le phénix des hôtes de ces bois. ”

M.—Que signifie le mot *ramage* ?

E.—Ce mot s'emploie pour désigner le doux chant des petits oiseaux, le babil des enfants ; il vient du bruit des rameaux, des branches où se posent les oiseaux.

M.—Expliquez le mot *phénix*.

E.—Ce mot est employé ici au figuré et signifie, un personnage supérieur, unique en

son genre : “ Vous êtes le plus beau, le plus admirable de tous les oiseaux de ce bois. ”

M.—Quel effet ce discours flatteur produit-il sur le corbeau, et pourquoi cette expression : *Ne se sent pas de joie* ?

E.—Les louanges du renard ont fait monter l'orgueil du corbeau à son comble ; il croit n'avoir plus qu'un pas à faire pour exciter l'admiration enthousiaste de son interlocuteur ; sa joie excessive lui fait oublier qu'il lui échapper pour tomber sous la dent du matois.

M.—Que fait le renard après s'être emparé du fromage ?

E.—Il adresse au corbeau des paroles remplies d'ironie :

“ Mon bon monsieur,
Apprenez que tout flatteur
Vit aux dépens de celui qui l'écoute :
Cette leçon vaut bien un fromage, sans doute. ”

M.—Quelles sont alors les impressions du corbeau ?

E.—Il s'aperçoit qu'il a été la dupe d'un rusé coquin ; que sa vanité le prive d'un succulent repas. Dans sa honte et sa confusion il promet qu'à l'avenir, il sera plus humble et plus prudent et se méfiera des flatteurs.

M.—Mes chers enfants, on peut tirer de cette fable un salutaire enseignement. Il se rencontre tous les jours dans le monde de nombreux imitateurs du corbeau et du renard.

Aussitôt qu'un homme arrive à la fortune il est entouré d'admirateurs intéressés qui espèrent en obtenir des faveurs. Ils lui prodiguent la flatterie, les louanges, l'adulation. Ces témoignages sympathiques le flattent, l'enorgueillissent, et pour entretenir leur enthousiasme, il leur fait des largesses, le comble de prodigalités. Comme le corbeau pour montrer sa belle voix, il laisse tomber son fromage, et les renards le happent en se mesurant quant de sa simplicité.

LA MÊME FABLE A METTRE EN PROSE.

Un corbeau se tenait un jour près d'une fromagerie, guettant un moment favorable pour faire un mauvais tour. Au coup du midi, chacun des employés s'en va prendre son diner. Le larron en profite, enlève le plus beau des fromages et s'en va triomphant se chercher sur un arbre, dans un bois voisin. Un renard qui l'avait épié, et qui connaissait la sottise prétention du vaniteux animal, le bec enlevé de près et forma le dessein de lui enlever sa proie. Son arme favorite, la ruse, lui fournit le moyen de capter la confiance du fromager.

Hélas! dit-il, quelle bonne fortune pour moi de rencontrer un si bel oiseau! Laissez-moi donc vous contempler et vous dire, monsieur du corbeau, que je n'ai jamais vu de ma vie aucun volatyle aussi élégant que vous. Ah! que j'aimerais à vous entendre chanter! Vraiment, si votre voix correspond à votre plumage, personne en ces bois ne peut vous égaler.

Ces paroles flattent le corbeau, il les croit, voulant montrer son savoir-faire en fait de vant, afin de se faire admirer davantage, il ouvre le bec tout grand et laisse tomber le plumage. Le renard le happe à l'instant et...regarde sa dupe d'un air narquois.

"Voyez, dit-il où vous a conduit votre vanité. Vous aviez un bon diner, par mes paroles élogieuses, je vous l'ai enlevé. C'est de la leçon qui vous profitera, je l'espère. Le corbeau, honteux et confus, fit de sérieuses réflexions et promit bien de ne plus se laisser tromper par les flatteurs.

ARITHMETIQUE

PROBLÈMES

1. Si les $\frac{3}{4}$ d'une maison coûtent \$280.70 combien les $\frac{2}{3}$ coûteront-ils? Rép. \$233.92.

2. Pour \$580.78 j'ai 48 qtx. 2 qrs. 16 lbs. combien en aurai-je pour \$972.36?

Rép. 81 qtx. 1 qr. 21 lbs.

3. Si un arpent coûte \$780.72, combien aurai-je d'arpents, perches, toises, pds., pouces, lignes pour \$3684.38?

Rép. 4 arp. 7 p. 0 t. 8 pds. 5 pcs. 5 lig.

4. Si 45 $\frac{1}{2}$ lbs. coûtent \$217.36 combien 36 $\frac{3}{4}$ coûteront-elles? Rép. \$173.80.

5. Quel est l'intérêt de \$450.25 à 8% pour 2 ans? Rép. \$72.04.

RÉCRÉATION ARITHMÉTIQUE

IX

La différence et la somme des carrés de deux nombres étant données, trouvez ces nombres.

Règle.—De deux fois la somme de leurs carrés, retranchez le carré de leur différence, la racine carrée du reste sera la somme des nombres.

Alors procédez par la règle I.

Exemple.—La différence entre deux nombres est 3, et la somme de leur carré est 89. Quels sont ces nombres?

$$89 \times 2 = 178 - 3^2 = 169.$$

$$\sqrt{169} = 13, \text{ somme des nombres.}$$

Alors par la règle I

$$\frac{13 + 3}{2} = 8, \text{ le grand nombre.}$$

$$\text{et } \frac{13 - 3}{2} = 5, \text{ le petit nombre.}$$

Preuve.— $8^2 + 5^2 = 89$, somme des carrés.
 $8 - 5 = 3$, leur différence.

Problème à résoudre d'après la règle ci-dessus.

APPLICATION

La perpendiculaire d'un triangle rectangle est de 10 perches de plus que la base, et l'hypothénuse mesure 50 perches; quel est la surface du triangle?

$$\sqrt{50^2 \times 2 - 10^2} = 70$$

Procédez par la règle I.

$$\frac{70+10}{2}=30, \text{ la perpendiculaire.}$$

$$\frac{70-10}{2}=30, \text{ l'hypoténuse.}$$

$$\frac{40 \times 30}{2}=600 \text{ perches carrées, surface.}$$

Preuve. $40-30=10$, différence entre la perpendiculaire et la base.

$$\sqrt{40^2 \times 30^2}=50 \text{ l'hypoténuse.}$$

TOISÉ

1.—Une personne possède une charmante ile exactement circulaire de 568 pds. de diamètre. Afin d'en rendre le séjour plus agréable durant l'été, elle veut faire planchéier un trottoir alentour de 21 pds. 6 pcs. Quel en sera le prix à \$0.50 cts. la verge carrée ?

$$568^2 \times .7854 = 253388.8896$$

$$525^2 \times .7854 = 216475.8750$$

$$\text{Différence } 36913.0146 \times 50 \text{ cts} =$$

$$9 \text{ Rép. } \$2050.723.$$

Ou bien

Diamètre du grand cercle	568
“ petit “	525

Somme des diamètres	1093
Différence des “	43

Différence du carré des diamètres	46999
	.7854

$$9) 36913.0146$$

Surface du trottoir en vgs. carrées	4101.446
	50 cts.

$$\text{Rép. } 2050.7300$$

2.—La longueur d'une chambre est de 7 vgs. 1 pd. 3 pcs., la largeur de 5 vgs. 2 pds. 9 pcs. et la hauteur de 4 vgs. 4 pcs., déduction faite des fenêtres et des portes. Combien coûtera le papier pour la tapisser à raison de 15 cts. la verge carrée ?

vgs.	pds.	pcs.	=	pds.	pcs.
7	1	3	=	22	3
5	2	9	=	17	9

$$40 \quad 0$$

$$.. \quad 2$$

$$80 \quad 0 \text{ périmètre}$$

$$\text{vgs. pds. pcs.} \\ 4 \quad 0 \quad 6 = 12.6$$

$$1000 \times 15 \text{ cts.}$$

$$9 \text{ Rép. } \$16.66\frac{2}{3}$$

LEÇON DE CHOSES

LE CHOCOLAT

M.—Connaissez-vous l'objet que je tiens la main ?

E.—Oui, monsieur, c'est du chocolat.

M.—Trouve-t-on le chocolat dans la terre comme le fer, ou bien le sème-t-on comme le blé, le seigle ?

E.—Non, on le fabrique.

M.—Avec quoi donc ?

Un élève.—Je ne sais pas.

M.—Connaissez-vous le cacao ?

E.—Oui, monsieur, c'est un fruit que nous aimons beaucoup.

M.—Comment appelle-t-on l'arbre qui produit le cacao ?

Un élève.—Je ne sais pas monsieur.

M.—C'est le cacaoyer, cet arbre, à peu près de la hauteur de nos cerisiers, se cultive dans les pays chauds des deux Amériques, principalement au Mexique d'où il est originaire. Ses feuilles, d'un vert luisant, se développent en fer de lance. A de petites fleurs inodores roses ou jaunâtres, succèdent des fruits vertement appelés cabosses ; ressemblant beaucoup aux concombres pour la forme et le grosseur. Rouge ou jaune quand il est mûr, ce fruit renferme au milieu d'une chair molle

blanche, un peu acide, trente à quarante graines grosses comme des fèves, entourées d'une enveloppe coriace. L'amande cachée sous cette enveloppe est le cacao, matière grasse et huileuse, qui s'épaissit naturellement ; on le nomme dans le commerce, beurre de cacao.

On torréfie (1) les grains à peu près comme le café ; c'est ce qui donne au chocolat sa couleur brune.

Après le grillage, on brise et l'on rejette l'écorce. Les amandes sont ensuite écrasées sur une pierre dure et bien polie, à l'aide d'un moule

(1) Expliquez ce mot.

un rouleau. Par la chaleur on réduit en pâte le cacao broyé, qui fond comme du sucre; on y ajoute un poids égal de sucre, puis un aromate (vanille ou cannelle,) pour donner du parfum au produit, et l'on a la pâte du chocolat. Il ne reste qu'à le mouler en tablettes.

Certains fabricants de chocolat, dans le but de vendre meilleur marché, et de réaliser de grands profits, y font entrer des substances de moindre valeur que le cacao, par exemple, de la farine de maïs, de fèves, de pommes de terre.

Il y en a même qui fabriquent du chocolat sans y mettre de cacao. Ce prétendu chocolat se compose de sucre, de farine de pommes de terre, de graisse et de brique pilée.

Le chocolat ainsi falsifié est presque aussi bon au goût que le véritable, mais il n'est pas aussi nourrissant.

M.—Comment mange-t-on le chocolat ?

R.—On le mange cru, en pastilles, en bâtonnets, ou délayé dans de l'eau et du lait, et en bouillie. Il sert alors de breuvage, comme le café.

Le bon chocolat a une cassure unie, d'aspect cristallin; le mauvais a une cassure inégale, graveleuse, poreuse, de couleur blanche.

Résumé.

Les élèves les plus avancés devront écrire à la maison le résumé de la leçon ci-dessus, à peu près de la manière suivante.

Le chocolat est un aliment agréable et nutritif composé d'une égale quantité de cacao et de sucre. Le cacao provient du cacaoyer, arbre originaire du Mexique, et cultivé dans les régions chaudes des deux Amériques.

Quand le fruit, nommé cabosse, est mûr, on en sort les graines, on les grille, on les épluche, on broie et chauffe les amandes ou les noisettes, on y mêle du sucre, un arôme, et l'on fait la pâte de chocolat. Il ne reste qu'à le mouler en tablettes. Certains fabricants

produisent un chocolat de qualité inférieure en y ajoutant diverses farines moins chères que le cacao. Le mauvais chocolat a une cassure inégale et graveleuse; la cassure du bon est unie, d'aspect légèrement cristallin. (1)

ÉTUDE DES CONTRAIRES

Prompt	lent
Arriver	partir
Accélérer	ralentir
De mieux en mieux	de mal en pis
De bon cœur	à contre-cœur
La civilisation	la barbarie
Permettre	défendre
Permission	défense
Perdre (au jeu)	gagner
Perdre (un objet)	trouver
Secs (fruits)	verts
Sec (cœur)	sensible
Hier	demain
La veille	le lendemain
L'avant-veille	le surlendemain
Le jour	la nuit
Le soir	le matin
Midi	minuit
Hiver	été
Printemps	automne

SYNONYMES

CHEVAL, COURSIER, ROSSE

L'Arabe est souvent plus attaché à son fidèle *coursier* qu'à sa propre famille. L'homme s'est servi du chien et du *cheval* pour dompter et vaincre les autres animaux. Quand un *cheval* se fait vieux, on le chasse de l'écurie en disant qu'il est aveugle. Le *cheval*, le plus vigoureux n'est plus qu'une *rosse* à quinze ans.

DÉBRIS, DÉCOMBRES, RUINES

Carthage en *ruines*, faisait encore peur aux Romains. Je plains les malheureux mineurs ensevelis sous les *décombres*. Le navigateur

(1) Une partie de cette leçon a été puisée dans l'*Ecole et la Famille*.

Dumont d'Urville retrouva quelques débris des vaisseaux du malheureux La Pérouse. Toutes ces grandes villes, Palmyre, Ninive, Babylone, ne sont aujourd'hui que des ruines solitaires. Pendant le tremblement de terre de Lisbonne, un nombre considérable de personnes périrent sous les décombres.

DEVANCER, PRÉCÉDER.

Si cet écolier continue dans ses progrès, il *devancera* bientôt son maître. On pense généralement qu'Hésiode et Homère vivaient dans le même temps, mais qu'Hésiode a *précédé* Homère de quelques années. Dans une marche militaire, le tambour-major *précède* tout le régiment. Galilée a *précédé* Newton dans l'ordre des temps; mais Newton l'a *devancé* par l'importance de ses découvertes.

PRÉSENT, DON.

L'usage de se faire des *présents* à la nouvelle année est très ancien. Les riches faisaient autrefois des *dons* considérables aux églises. La fée fit à Florise un *don* funeste en lui accordant la beauté. Cérès prodigue ses *dons* au cultivateur diligent. Dans l'Orient, on n'aborde les princes que les mains chargées de *présents*.

POÉSIE

LA SŒUR GRISE.

J'ai laissé pour toujours la maison paternelle;
Mes jeunes sœurs pleuraient, ma pauvre mère
[aussi
Oh! qu'un regret tardif me rendrait criminelle!
Ne suis-je pas heureuse ici?

Ne m'abandonne pas, toi qui m'as appelée;
Dieu qui mourut pour nous, mon Dieu, je t'ap-
[partiens!

Et moi qui console et soutiens,
J'ai besoin d'être consolée.

Ignorante du monde avant de le quitter,
Je ne le hais point, et peut-être
(Un mourant me l'a dit) j'aurais dû le connaître
Pour ne jamais le regretter.

Quand je me sens reprendre à sa joie éphémère
Faible encor du dernier adieu,
J'embrasse ta croix, ô mon Dieu!
Je n'embrasserai plus ma mère.

Souvenirs de bonheur, que voulez-vous de moi
Que vous sert de troubler ma retraite profonde
Et qu'ai-je à faire avec le monde,
Dont le nom seul ici doit me glacer d'effroi!

Ici, la charité remplit mes chastes heures:
Le malheureux bénit ma main qui le défend
Je nourris l'orphelin d'espérances meilleures
Ta servante, ô mon Dieu! dans ces tristes

Est l'enfant du vieillard, la mère de l'enfant

Et tandis que mes sœurs à de nouvelles fêtes
Vont peut-être se préparer,

Que des fleurs dont ma mère aimait à me presser
Elles ont couronné leurs têtes,
Moi je veille et je prie et ne dois point pleurer

O de mes premiers jours images trop fidèles
Mes songes quelquefois me rendent vos échos

Ma bouche presse encor les lèvres maternelles
Et même au bal joyeux je suis mes jeunes sœurs
Le front ceint de roses, comme elle

Vaine illusion d'un instant,
Dont le charme confus m'agite et me réveille
Mais la cloche plaintive a frappé mon oreille
A son lit de douleur un malade m'attend.

Là, naguère, une pauvre fille
Qui disait en pleurant: "Dieu finit mes jours"

J'étais orpheline, et je meurs
Sans avoir connu ma famille."
Moi, j'ai quitté la mienne... et nous mêlions

J'avais une famille, et pourtant je l'oubliai;
Et mon cœur bat d'un noble orgueil

Quand le pauvre a pressé de sa main affaiblie
Ma main qui doucement l'accompagne au cercueil

Consolé par ma voix, à son heure suprême
Bien souvent le pécheur s'endort moins agité
Que dis-je! le mourant me console lui-même
De ce monde si vain qu'avant lui j'ai quitté

lorsque dans ses yeux une dernière flamme
 révèle un saint espoir, né d'une ardente foi,
 recommande à Dieu de recevoir son âme,
 Au mourant de prier pour moi.

ALEX. GUIRAUD.

NOUVELLES PUBLICATIONS

M. E. Robert, rédacteur d'une estimable
 revue pédagogique, l'*Ecole et la Famille*, et
 attaché à l'ordre des clercs St. Viateurs, à
 Lyon, vient de publier un livre intitulé : MÉ-
 THODE PRATIQUE ET RAISONNÉE DE STYLE ET
 DE COMPOSITION. Dans le dernier numéro de
 son journal, il fait connaître de la manière
 suivante sur quels principes pédagogiques il
 a appuyé son travail.

"Dans toutes les parties de l'enseignement,
 la langue française peut seule servir de base
 à cette méthode qui se résume ainsi : "Les
 mots pour les pensées, les pensées pour le
 cœur et la vie."

"Cette étude offre, en effet, les plus grandes
 facilités pour l'association continue de l'intel-
 ligence et du cœur, pour la direction perpé-
 tuelle de l'enseignement vers les conclusions
 religieuses et morales; elle est le nerf de cet
 enseignement que nous avons en vue, et qui
 est le développement pratique de la mise en
 œuvre des principes exposés par les plus il-
 lustres éducateurs modernes : Fellenberg, Pes-
 talozzi, le père Girard, Mgr Dupanloup, etc."

Comme on le voit, M. Robert ne se fait
 aucun scrupule d'associer le nom de Pesta-
 lozzi à ceux du père Girard et de Mgr. Du-
 panloup.

Nous accusons réception d'un "*Petit Traité
 sur la culture du Tabac*" par L. N. Gau-
 treau, écr., N. P.

Ce petit livre est en vente au bureau de

la *Gazette des Campagnes* au prix de 10
 centims l'exemplaire ou de \$1.00 la douzaine.
 Il sera d'une grande utilité à ceux qui se
 livrent à cette culture intéressante et lucra-
 tive.

Nous n'avons aucun doute que chaque
 cultivateur s'empressera d'en acheter un exem-
 plaire.

DISTRACIONS UTILES

1.—Pourquoi certaines plantes naissent-elles
 sur le sommet d'une tour, sur le tronc
 d'un arbre, sur le haut des murailles ?

2.—Pourquoi la rosée se dépose-t-elle plus
 abondamment après un jour chaud ?

3.—Vous êtes bien déçus au point de vue
 de la religion et des mœurs, a-t-il dit : atten-
 dez-vous à une nouvelle éruption des bar-
 bares.
 —(*Phrase à corriger.*)

4.—Veillez lui empêcher de venir sans
 cesse sous ma croisée, m'assourdir, m'embêter
 avec sa prétendue musique. —(*Idem.*)

5.—Dire le sens du proverbe suivant :
 "Ayez du miel, les mouches accourront
 bientôt."

6.—Nommez l'auteur des vers suivants :
 "Moi, disait un dindon, je vois bien quelque
 [chose,
 Mais je ne sais pour quelle cause
 Je ne distingue pas très-bien."

RÉPONSES AUX QUESTIONS

DU NO. PRÉCÉDENT.

1.—Au docteur Rutherford, physicien d'Edim-
 bourg, qui l'annonça en 1772.

2.—Parce que c'est le plus dense des liquides,
 et conséquemment c'est lui qui exige la plus
 petite hauteur du tube barométrique. De plus,
 le mercure a l'avantage de se volatiliser très
 facilement et de ne pas mouiller le verre.

3.—Parce que l'eau que contient leurs organes, augmente de volume en se congelant et brise les tissus.

4.—Parce qu'il renouvelle sans cesse l'air en contact avec le visage, et que chaque molécule d'air renouvelé emporte avec elle une petite quantité de chaleur dérobée au visage par absorption et par conductibilité.

5.—Un carnivore.

6.—Faisait de l'embarras, de l'important; ce mot m'est échappé.

7.—Reboul, l'ange de l'enfant.

8.—Basson.

REMARQUES D'UN VIEIL INSTITUTEUR

—Vous criez dans votre classe; vous croyez imposer le silence par des éclats de voix et par une mine rébarbative; vos élèves se mettent à votre diapason, tous crient et gesticulent; pas de recueillement possible, pas d'attention, pas de succès. Le maître se fait gôlier, l'école est une prison.

—Tel enfant arrive dans votre classe en vous tendant la main; vous faites de gros yeux et vous lancez un formidable : *Asseyez-vous!* L'enfant s'assied, se tait, est sage, ne vous importunera pas, mais vous avez brisé son cœur; ce petit être vous craindra peut-être, mais il ne vous aimera jamais.

—Dans le cahier d'un élève je vois cette note : *Soignez votre écriture.* Seulement cette mention est un véritable griffonnage. Médecin, guéris-toi, toi-même.

—Vos enfants entrent en classe en tapageant et vous exigez le silence pendant la leçon! C'est prêcher la diète à un affamé.

On sait que l'hébreu se lit de droite à gauche. Un commissaire-priseur faisant l'inventaire d'une bibliothèque, et rencontrant un livre hébreu, écrivit. Item, un livre en langue étrangère et inconnue dont le commencement est à la fin.

LIVRES CLASSIQUES

GRAMMAIRE DE LHOMMOND

Avec syntaxe,

REVUE PAR J. B. CLOUTIER.

Devoirs Grammaticaux

Par le même :

MÉTHODE RATIONNELLE DE LECTURE

On le

PREMIER LIVRE DES ENFANTS,

Par le même :

Tous ces livres ont été approuvés par le Conseil de l'Instruction publique et sont en vente chez tous les libraires de Québec.

Librairie du bon Marché

(VIVRE ET LAISSER VIVRE)

A. O. RAYMOND

46, RUE DE LA FABRIQUE, 46.

HAUTE-VILLE, QUÉBEC.

Avis à MM. les Secrétaires-Trésoriers des écoles à MM. les Instituteurs et Institutrices, à MM. les marchands, etc., etc.

Le gouvernement ayant aboli le Dépôt de Livres M. Augustin Raymond, qui y a été employé durant trois ans, a pris la direction de la Librairie A. O. Raymond. La satisfaction qu'il a donnée à tous ceux qui ont eu affaire à lui au Dépôt le porte à croire que cette clientèle le suivra au nouvel établissement qui a été ouvert le 14 Août dernier, au No. 46, rue de la Fabrique, en face de l'emplacement des anciennes Casernes des Jésuites.

Les commissaires d'école trouveront à cette librairie tout ce dont ils peuvent avoir besoin—livres, cahiers, papier, plumes, la meilleure encre et poudre à encre française noire, etc., livres de comptabilité pour les secrétaires trésoriers, cartes géographiques, globes, etc., et de plus remarquez que mes prix sont les plus bas possibles et que j'offre les mêmes avantages pour paiement etc., etc., qu'à l'ex-Dépôt de livres du gouvernement.

La librairie A. O. Raymond se tiendra aussi au courant des ouvrages de littérature française les plus récents, tels que ceux d'Alphonse Daudet, d'Henri Gréville, de Maxime Du Camp, de Victor Tisserot, d'Octave Feuillet et de tous les meilleurs écrivains du jour.

Enfin l'on trouvera à cet établissement un assortiment complet de papeterie, imagerie, articles de fantaisie, etc., et le public y sera accueilli avec tous les égards et toute la politesse possible.

☞ Une visite est respectueusement sollicitée.

A. O. RAYMOND.

Imprimé par C. DARVEAU, rue de la Montagne, Québec.